

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOUY

Date de Convocation : 20.06.08

Nombre de membres en exercice 15

Présents 13

Present par pouvoir 1

Absents excusés : M Delarue ,

Présent par pouvoir : Mme Perjoc Ghislaine

L'an deux mil huit le Jeudi 18 Décembre à 20 Heures 45

Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Breugnot Maire

Etaient présents : Mme AMAND, Mr BOSQUET, Mr LEMELLE Adjoints Mrs LEFEBVRE, LEMAROIS, ROUSSELIN Mmes DELAGREE MASSOBRAS, FORTIN, HUBERT, QUESTEL, SINGEOT, PERJOC

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire : Madame HUBERT

COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION LU ET APPROUVE A L UNANIMITE

TRAVAUX PARKING PLACE DE L ASSEMBLEE CONVENTION AVEC LA COMMUNE DES AUTHIEUX SUR LE PORT ST OUEN

La commission d'Appel d'Offres communale s'est réunie le 17 Octobre dernier en présence de Monsieur Boulanger représentant l'ATESAT, M David receveur municipal, M Julien adjoint au maire de la commune des Authieux-Sur-Le-Port –Saint-Ouen afin de procéder à l'ouverture des plis d'appel d'offres relatifs à ce chantier.

Selon les critères définis pour cet appel d'offre, l'entreprise VIAFRANCE, a été retenue pour un montant 20 981.70 € HT soit 25094.11 € TTC. L'estimation était de 23188.50 € HT soit 27733.45 € TTC.

En conséquence, la convention signée avec la commune des Authieux se trouve corrigée, la participation incombant à cette commune n'étant plus de 5002.50 € HT mais de 3986.23 €.

TRAVAUX RUE D INCARVILLE/ RUE DES FOUMARES

La commission d'Appel d'Offres communale s'est réunie le 17 Octobre dernier, en présence de Monsieur Boulanger représentant l'ATESAT et Monsieur David receveur municipal, l'entreprise retenue selon les critères de l'appel d'offres est l'entreprise VIAFRANCE pour un montant de 23063.04 € HT et 27583.40 € TTC. Lors de l'implantation des travaux il a été constaté que le linéaire de l'estimation était insuffisant il convient donc d'augmenter celui-ci et le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant .

DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL DE LA COMMISSION N° 6

Le Conseil municipal désigne Monsieur Lemelle Christian membre des les groupes de travail « Initiatives en faveur des Jeunes » et « Sport » et Madame Fortin Josette membre du groupe de travail « Culture ».

SYNDICAT INTERCOMMUNAL PISCINE

Monsieur Breugnot rappelle les différentes positions issues des réunions intercommunales relatives à ce sujet, évoque le besoin d'une étude, selon lui, couvrant l'ensemble des questions quant à l'implantation de cette piscine.

Monsieur Breugnot fait lecture du projet de statuts du Syndicat Intercommunal de programmation de la piscine du Canton de Boos ci-annexé.

Après en avoir débattu, le conseil municipal à l'unanimité, accepte l'adhésion de la commune à ce syndicat et approuve ces statuts.

ECOLE DEMANDE AIDE FINANCEMENT VOYAGE ET ACQUISITION CAMERA NUMERIQUE

Monsieur Breugnot fait lecture du courrier que lui a adressé Madame Leleu directrice de l'Ecole Préhistoval. Celle-ci évoque le projet d'organiser une classe de découverte. Dont le coût se décline comme suit :

Animations organisées par la cité de la mer à Dieppe : 875 €

Hébergement en pension complète (une nuit, 2 repas, et un petit déjeuner) : 1300 €

Transport : 840 €

Le Conseil Municipal accepte de prendre en charge une partie de ce séjour en accordant une aide de 1500 €.

PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2009

Monsieur le Maire rappelle les projets de travaux pour 2009

Effacement des réseaux rue de l'Eglise,

Acquisition du terrain du cimetière et aménagement,

Réfection de la voirie de la rue de l'Eglise,

Réalisation d'un cheminement pédestre et cyclable,

Réalisation d'un SAS d'entrée dans la salle polyvalente et boulodrome,

Début de travaux rue des Rouliers (effacement des réseaux, voirie, intégration de structures de ralentissement)

Rebouchage des trous divers sur voirie communale

DIVERS

Le déplacement des ralentisseurs de la rue des Canadiens sera effectué pendant les vacances de Noël en fonction du temps entre le 27 Décembre et le 05 Janvier.

La coupe de bois proposée remporte un vif succès, le tirage au sort aura lieu prochainement.

Monsieur Rousselin souligne la qualité de la fête organisée pour les enfants le 16 Décembre. Le Conseil municipal en remercie les parents d'élèves et le comité des fêtes.

